

DATE	TEMPERATURE (°C)	PLUIE (mm)
MER 26	15 / 23	0 / 1
JEU 27	15 / 29	0 / 0
VEN 28	18 / 27	0 / 0
SAM 29	15 / 31	0 / 0
DIM 30	17 / 31	0 / 0
LUN 31	18 / 28	1 / 6

Cette semaine

- **Mildiou**
- **Oïdium**
- **Black-rot**
- **Botrytis**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Règlementation**

STADES PHENOLOGIQUES



La véraison progresse lentement mais sûrement. Les parcelles les plus précoces sont à mi-véraison pour du Gamay et du Sauvignon. Sur les autres cépages, la véraison est engagée plus timidement. Sur le plateau cordais, les parcelles sont moins avancées. Les cépages de Mauzac et de Cabernet sont toujours au stade "Fermeture de grappe".

MILДИОU

Analyse de risque

Observation au vignoble :

Sur les parcelles saines, on ne relève pas d'évolution. Sur les parcelles atteintes, on observe quelques repiquages. Quelques symptômes de Rot brun sont observés en diverses situations.

Modélisation :

Des contaminations de masse ont été modélisées le 19 et le 21 juillet.

La pression reste moyenne à forte. Il faut entre 3 et 4mm pour engendrer de nouvelles contaminations de masse.

Sur les parcelles atteintes, il existe un risque de repiquage lorsque les taches sont sporulées quelle que soit la hauteur de pluie. Les grappes sont sensibles au mildiou **jusqu'à la véraison**.

Préconisations

Soyez protégés pour les pluies à venir afin de maintenir un feuillage sain.

Intervenir en préventif avant les pluies avec :

- * Bouillie bordelaise RSR Disperss, cuivre, 3,75kg/ha (3 applications)
- * Mikal Flash, fosétyl/fofpel, 4kg/ha, **CMR**
- * LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications) + contact
- * Redeli, disodium phosphonate, 2,5L/ha (3 applications) + contact
- * Bastid, Cos Oga, 2kg/ha (8 applications)

+ contact

- * Enervin, Privest, amétoctadine/métirame, 2,5kg/ha (2 applications)
- * Mildicut, Ysayo, disodium phosphonate/cyazofamide, 4,5L/ha (3 applications)

Si intervention après les pluies (maximum 24h) :

- * Amarak, Sarman, cymoxanil/fofpel, 3L/ha (4 applications), **CMR**
- * Aviso DF, cymoxanil/métirame, 2,5kg/ha (4 applications), **CMR**
- * Cymosun, Risse, cymoxanil/cuivre, 4L/ha
- * Cuprofix CM Activé Disperss, cymoxanil/mancozèbe/cuivre, 5kg/ha, **CMR**
- * Idaho, Pajo, cymoxanil/zoxamide, 0,45kg/ha, **CMR**

Attention rémanence du cymoxanil : 8-10j

Les doses indiquées sont les doses homologuées.
Données optidose : 80% de la dose homologuée

Attention aux Délais Avant Récolte

Maintenez la protection sur les plantiers afin de préserver le feuillage.

Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie. LBG01F34, Redeli et Blason sont des produits de biocontrôle.

A retenir

3-4 mm suffisent pour de nouvelles contaminations de masse.

OIDIUM

Analyse de risque

Observation au vignoble :

Pas d'évolution depuis la semaine dernière.

Préconisations

Sur les parcelles saines, stoppez la protection.

Sur les parcelles avec des symptômes, restez "couverts" jusqu'à la véraison :

* *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix, Citrothiol, ... soufre mouillable, 6-8kg/ha (dose conseillée) ou Héliosoufre 3-5L/ha*

Attention aux Délais Avant Récolte

Alternatives

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle. L'effeuillage (face soleil levant au stade nouaison) et l'éclaircissage sont des méthodes permettant de limiter le développement.

A retenir

Arrêt des traitements sauf sur les parcelles avec symptômes

BLACK ROT

Analyse de risque

Observations au vignoble :



Sortie significative de symptômes sur grappes suite aux pluies de fin juin. Les attaques sont plus ou moins graves suivant l'historique de la parcelle et les programmes de traitement. Peu de secteurs semblent épargnés. La situation évolue peu cette semaine.

Le Black-rot est reconnaissable à la pastille blanche qui apparaît en tout début d'extériorisation de symptômes. Par la suite, des pycnides violettes apparaissent.

Préconisations

La lutte doit être conjointe avec celle contre le mildiou et/ou contre l'oïdium.

* *Divers produits commerciaux à base de mancozèbe, 2kg/ha ; Attention CMR, ZNT 50m*

Rappel, les produits de contact sont lessivés avec 20mm de pluie.

* *Enervin, amétoctradine/métirame, 2,5kg/ha (2 applications)*

* *Aviso DF, cymoxanil/métirame, 2,5kg/ha (4 applications), CMR*

La sensibilité des grappes persiste jusqu'à la fermeture complète de la grappe.

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Soyez vigilants jusqu'à la véraison

BOTRYTIS**Analyse de risque****Observations au vignoble :**

Peu d'évolution cette semaine mais les conditions humides sont propices à la réactivation des foyers.

Préconisations

Les traitements antibotrytis sont à réserver aux parcelles très sensibles à la pourriture grise.
Le stade véraison débute.

Alterner les familles d'une année sur l'autre.

Alternatives

L'effeuillage (face soleil levant au stade nouaison) et l'éclaircissage sont des méthodes permettant de limiter le développement du Botrytis.

A retenir

Privilégiez l'effeuillage

VERS de la GRAPPE**Analyse de risque****Observations au vignoble :**

Le vol d'eulia se poursuit.
Le vol d'eudémis a démarré hier.

Les pontes devraient être visibles la semaine prochaine.

Le seuil de nuisibilité en fin de G2 : 10 perforations pour 100 grappes.

Préconisations

Pas de traitement à prévoir mais surveillez le dépôt des pontes pour la mise en oeuvre éventuelle d'un ovideur sur les parcelles avec des dépassements de seuil.

Aucun traitement ne se justifie sur Eulia.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Début de vol

CICADELLE VERTE**Analyse de risque****Observations au vignoble :**

Quelques larves sont observées sur les parcelles.

Préconisations

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Pas de traitement à prévoir si le seuil n'est pas atteint.

Alternatives

Applications d'argiles.

A retenir

Quelques larves sont observées

DEPERISSEMENT**Analyse de risque****Observations au vignoble :**

Flavescence dorée : Présence de symptômes. Coupez les pieds atteints dès leur détection.

1 foyer détecté en 2016 sur la commune de Castelnaud de Montmiral.

1 foyer suspecté en 2017 sur la commune de Broze.

Maladies du bois : nombreux symptômes suite aux fortes chaleurs.

Préconisations

Flavescence dorée : la date du 3ème traitement est fixée du 27 juillet au 10 août.

Ce traitement n'est pas obligatoire mais est soumis à l'analyse de risque. La présence de foyers, de vignes abandonnées constitue un facteur de risque.

A retenir

T3 : 27 juillet au 10 août

AUTRES

Acariens jaunes

Présence sur parcelles différentes parcelles à Giroussens, Castanet, Ste Croix

Acariose bronzée

Présence sur Labastide de Lévis sur Mauzac.

Galles phylloxériques

Présence en quantité importante sur une parcelle de Merlot.

**Cicadelle bubale**

Ne pas confondre avec la Flavescence dorée, les symptômes sont limités à l'extrémité du rameau. La cicadelle en piquant provoque une boursouffure qui empêche la circulation de la sève (Cf photos CA81 ci-contre)



Symptômes d'acariens jaunes _ Vitivista

Engrais foliaire

Période pour l'azote foliaire en encadrement de véraison pour les arômes thiolés sur Sauvignon, Colombarid...

REGLEMENTATION

L'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime est abrogé et remplacé par celui du 4 mai 2017.

Vous trouverez l'article complet à l'adresse suivante :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034603791&dateTexte=&categorieLien=id>

Un point à retenir : Tous les produits CMR ont désormais un délai de réentrée de 48h malgré leur étiquetage parfois divergent.

Prochain bulletin, le 1er août

CMR : Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Midi-Pyrénées (<http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Midi-Pyrénées (www.mp.chambagri.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

